



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

<p><b>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</b> 1 ter, av. de Lowendal, 75700 Paris 07 SP</p> <p><b>Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle</b> Suivi par : Yves Schenfeigel Tél : 01.49.55.51.75 Fax : 01.49.55.52.25 Mél : <a href="mailto:yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr">yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr</a></p>	<p><b>Secrétariat général</b> 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP</p> <p><b>Délégation à la mobilité et aux carrières</b> Suivi par : Claude Poly ou Monique Bricage Tél. : 01.49.55.42.16 Fax : 01.49.55.41.22 Mél : monique.bricage@agriculture.gouv.fr</p>
<p><b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/SDEPC/N2006-2039</b> <b>SG/N2006-0102</b> <b>Date: 05 Avril 2005</b></p>	

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

A

Date de mise en application :  
**Immédiate**

Date limite de réponse :  
**5 mai 2006**

- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt
- Mesdames et Messieurs les Chefs de service régionaux de la formation et du développement
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole

**Objet : Candidature personnel de direction, CNPR.**

**Base juridique :**

Article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

**Date limite de réponse : 5 mai 2006**

**MOTS-CLES :** Appel de candidatures, personnel de direction, CNPR.

<b>Destinataires</b>	
Pour exécution :	• Pour information :
<ul style="list-style-type: none"><li>- Administration centrale ;</li><li>- Services déconcentrés ;</li><li>- Etablissements publics.</li></ul>	

**POSTE :**

Directeur du CNPR (Centre national de promotion rurale)

La présente note de service définit les modalités d'instruction des candidatures à un poste de directeur d'un établissement public national au 1<sup>er</sup> septembre 2006.

**PERSONNEL CONCERNE :**

Personnel de direction ou agent inscrit sur la liste d'aptitude.

**DEMANDE DE MUTATION :**

Les personnels intéressés adresseront un dossier de mutation, établi en un seul exemplaire, composé des documents suivants :

- 1° - Une lettre de candidature ;
- 2° - un *curriculum vitae* ou un relevé des services ;
- 3° - Les pièces justificatives éventuelles, comprenant en particulier des renseignements sur leur situation familiale et administrative.

Il est conseillé aux agents de prendre contact avec le chef d'établissement afin d'avoir connaissance du projet d'établissement et des caractéristiques du poste sollicité avant de s'engager sur leurs vœux.

**ENVOI DES DOSSIERS**

Le dossier ainsi constitué sera adressé par la **voie hiérarchique** par l'agent au :

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE**

**DGER – Sous-Direction des établissements et de la politique contractuelle**

**Bureau des Emplois, du recrutement et de la formation initiale**

1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP

**au plus tard, le 5 mai 2006**

(cachet de la poste)

Pour toutes informations et profil du poste, s'adresser au :

**Centre National de Promotion Rurale (C.N.P.R), Marmilhat, BP 100 – 63 370 LEMPDES,**

Philippe TAILLECOURS – directeur

Tél. : 04.73.83.36.00

Fax : 04.73.61.78.66

2 – **Profil du poste**

Voir l'annexe jointe.

**Pour le Secrétaire général  
Le Délégué à la mobilité et aux carrières**

**Pour le Directeur général de l'enseignement et  
de la recherche et par délégation  
Le Sous-directeur des établissements et de la  
politique contractuelle**

***Jean-Paul NOBECOURT***

***Yves SCHENFEIGEL***

**Le poste de directeur est susceptible d'être vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006.**

Créé en 1965, le CNPR est un établissement public national dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui répond aux projets de formation et de promotion sociale des jeunes et adultes isolés ou indisponibles pour accéder à une formation à temps plein. Ses dispositifs de formation sont adaptés à la situation particulière de l'apprentissage individuel. Les prestations et dispositifs proposés par le CNPR visent l'apprentissage à distance.

Le CNPR assure le service public de formation à distance pour la qualification professionnelle, la promotion sociale et le développement rural et couvre les principaux champs sectoriels de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement. Acteur de la modernisation de l'enseignement agricole, il est également un des établissements nationaux d'appui au système éducatif du Ministère.

Spécialiste du développement des formations ouvertes et à distance, le CNPR développe des partenariats avec des entreprises pour la formation continue et la requalification des salariés et participe à des partenariats aux niveaux européen et international. Les compétences acquises par le CNPR dans le domaine des FOAD, notamment à l'occasion des actions conduites dans le programme PRIMO, permettent d'apporter des réponses aux questions des établissements et des centres concernant l'hétérogénéité des publics, l'individualisation des parcours et la diversification de l'offre de formation.

Pour en savoir plus : <http://www.cnpr.fr>

### Localisation géographique :

Ce poste est situé à Marmilhat, 63 370 LEMPDES

### Note :

Les candidats doivent exercer déjà des fonctions de personnel de direction ou être inscrits sur la liste d'aptitude des personnels de direction des EPLEFPA.

### Qualités et compétences requises :

Capacité de management et d'organisation (mise en oeuvre du futur contrat d'objectif DGER-CNPR) ;  
Capacité d'écoute, de dialogue et de décision ;  
Capacité de communication et de négociation (nombreux partenariats avec les EPLEFPA, les centres, les établissements nationaux...);

Connaissances confirmées dans les domaines de compétence du CNPR (ingénierie de la formation professionnelle, dispositif de FOAD...);

Connaissance des dispositifs de financements de la formation professionnelle (nationaux et européens).

### Personnes à contacter :

- Monsieur Jean-Joseph Michel, Directeur général adjoint  
Tél : 01.49.55.42.39 ;
- Monsieur Yves Schenfeigel, Sous-directeur des établissements et de la politique contractuelle,  
Tél. : 01.49.55.51.75 ;
- Monsieur Gilbert Pescatori, Sous-directeur de la stratégie en formation, recherche et développement,  
Tél. : 01.49.55.74.28 ;
- Monsieur Philippe Taillecours, Directeur du Centre National de Promotion Rurale (C.N.P.R), Marmilhat,  
BP 100 – 63 370 LEMPDES, Tél. : 04.73.83.36.00